

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Kosovo, Serbien
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Serbien, Kosovo, 1991 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Gute Dienste	12
Entwicklungspolitik	13
Aussenwirtschaftspolitik	13

Abkürzungsverzeichnis

BfM	Bundesamt für Migration
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
SGK-NR	Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Nationalrates
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
IAEO	Internationale Atomenergie-Organisation
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WBF	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
NATO	North Atlantic Treaty Organization
ERG	Exportrisikogarantie
KSZE	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
EG	Europäische Gemeinschaft
BWL	Bundesamt für wirtschaftliche Landesversorgung
GuS	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
UdSSR	Sowjetunion

ODM	Office fédéral des migrations
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CSSS-CN	Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DEFER	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
GRE	Garantie contre les risques à l'exportation
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
CE	Communauté européenne
OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays
CEI	Communauté des États indépendants
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 03.06.1992
ANDRÉ MACH

Le Conseil fédéral a condamné vigoureusement les agressions commises par des éléments serbes contre les populations de Bosnie-Herzégovine. Il s'est également rallié de manière autonome à l'**embargo commercial, financier et aérien** adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'égard de la **Yougoslavie (Serbie et Monténégro)**. L'ordonnance édictée par le Conseil fédéral prévoyait toutefois une exception pour ce qui concerne l'aide humanitaire et le versement de prestations sociales aux personnes des régions concernées. Par la suite, les mesures de l'embargo ont été renforcées et le DFAE a sommé les organisations culturelles et sportives d'interrompre leurs contacts avec ce pays. A la fin du mois d'août, le Conseil fédéral a condamné une nouvelle fois les violations du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie et la pratique dite de l'«épuration ethnique» dans la république de Bosnie-Herzégovine.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.07.1992
ANDRÉ MACH

Au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement tenu à Helsinki, il a été principalement question de la situation en ex-Yougoslavie; les 51 Etats-membres (dont les républiques de l'ex-URSS, mais sans la Serbie qui a été suspendue) ont condamné la **Serbie** considérée comme le principal responsable du conflit en Bosnie-Herzégovine. Par ailleurs, les grandes puissances occidentales se sont mises d'accord pour mener une **action navale et militaire** coordonnée afin de faire respecter les **sanctions des Nations Unies** contre cet Etat. A. Ogi, qui représentait la Suisse, en remplacement de R. Felber en convalescence, a insisté sur l'importance de la concrétisation des mesures adoptées par la CSCE. En outre, cette dernière, après trois mois de travail d'experts, a renforcé ses structures et s'est dotée de nouveaux mécanismes de prévention et de gestion des conflits, notamment, la création d'un poste de haut-commissaire pour les minorités.²

INTERPELLATION / ANFRAGE
DATUM: 17.12.1992
ANDRÉ MACH

A l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme, plusieurs organisations féminines ont organisé différentes manifestations pour dénoncer les violences dont étaient victimes les femmes et les enfants dans l'ex-Yougoslavie; près de 15'000 personnes ont défilé dans les rues à travers toute la Suisse. Dans sa déclaration sur la situation en ex-Yougoslavie et dans ses réponses à plusieurs interpellations urgentes (92.3473, 92.3474), le président de la Confédération, au nom du Conseil fédéral, a dénoncé le non-respect des règles fondamentales du **droit humanitaire** et les horreurs perpétrées sur le territoire de l'**ex-Yougoslavie**, tout particulièrement les crimes contre les femmes. Il a également attribué une large responsabilité de ces actes à la partie serbe. D'autre part, il a annoncé son intention de collaborer avec les Nations Unies en vue de créer une juridiction pénale internationale.³

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 09.03.1993
AUTOR UNBEKANNT

La chambre basse, comme le Conseil des Etats l'année dernière, a approuvé à une large majorité le **crédit supplémentaire** de 600 millions de francs pour la poursuite de la **coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale**, et plus particulièrement la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Avant d'aborder la discussion par article, le Conseil national a rejeté une proposition de non-entrée en matière de R. Moser (pa, AG) et une proposition de renvoi au Conseil fédéral soutenue par une majorité des députés de l'UDC. Ceux-ci souhaitaient que le gouvernement revoie les conditions d'octroi de l'aide et le contrôle de celle-ci en raison de la présence de troupes de l'ex-Union soviétique sur le territoire des pays baltes et du soutien de la Russie à la Serbie. Le groupe démocrate-chrétien avait déposé une proposition similaire au groupe de l'UDC, mais a finalement décidé de la retirer suite aux explications et aux garanties fournies par le chef du DFAE.

Plusieurs propositions sur les moyens et les conditions de la coopération suisse ont été faites par les députés, mais aucune modification du projet du Conseil fédéral n'a été adoptée. Ainsi, la proposition Aregger (prd, LU) de réduire à 350 millions de francs ce crédit supplémentaire a été largement repoussée, de même que celle de G. Stucky (prd, ZG) qui prévoyait de consacrer l'ensemble du crédit à l'assainissement des centrales

nucléaires de l'ex-Union soviétique. Par ailleurs, le chef du DFAE a annoncé qu'une loi sur la coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale était en préparation.⁴

**VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS**
DATUM: 26.04.1993
ANDRÉ MACH

Après la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de renforcer **les sanctions à l'égard de la République fédérale de Yougoslavie**, anciennement la Serbie et le Monténégro, le Conseil fédéral a décidé de participer de façon autonome à ces nouvelles sanctions. Celles-ci concernent notamment l'interdiction du transport de personnes par des véhicules à moteur de plus de neuf places en provenance et à destination de l'ex-Yougoslavie, de l'importation et du transit de marchandises en provenance de l'ex-Yougoslavie ainsi que le blocage des fonds appartenant aux autorités et aux personnes morales yougoslaves. La Suisse s'est également associée aux missions de surveillance de l'application des sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.10.1994
LIONEL EPERON

Afin d'obliger les Serbes de **Bosnie** à accepter le **plan de paix** présenté par le Groupe de contact, le Conseil de sécurité de l'ONU a étendu les sanctions appliquées à la **Serbie et au Monténégro** au territoire de Bosnie-Herzégovine contrôlé par les Serbes et les a encore renforcées. Le Conseil fédéral a décidé de se joindre à ces nouvelles mesures de façon autonome.⁶

MOTION
DATUM: 15.09.2011
ANITA KÄPPELI

Das Parlament hiess eine Motion der nationalrätlichen Aussenpolitischen Kommission (APK) gut, welche den Bundesrat aufforderte, sich für eine rasche und umfassende Umsetzung der vom Parlament des Europarats verabschiedeten Resolution einzusetzen, die aufgrund der mutmasslichen **Menschenrechtsverletzungen und des illegalen Organhandels im Kosovo** erarbeitet worden war. Der Bundesrat, der die Annahme der Motion beantragt hatte, wollte den schweizerischen Einsatz für die Resolution insbesondere durch regelmässigen Kontakt und die Unterstützung der Eulex (Justiz- und Polizeimission der Europäischen Union in Kosovo) erbringen.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.2011
ANITA KÄPPELI

Bei der Frühjahrstagung des IWF im April stand die Wirtschaftskrise im Zentrum der Diskussionen. Einig waren sich die Mitgliedsländer, dass eine vertiefte Zusammenarbeit zukünftig nötig sei, um solche Krisen abzuwenden. Die globale Machtverschiebung hin zu aufstrebenden Ländern und damit das Bedürfnis einer IWF-Reform liess auch die zukünftige **Sitzverteilung im Exekutivrat** des IWF ungewiss werden. Der Sitz der Schweiz im 24-köpfigen Exekutivrat des IWF war schon länger umstritten, da die Schwellen- und Entwicklungsländer mehr Einfluss im Gremium verlangten. Sowohl Bundesrätin Widmer-Schlumpf als auch Nationalbankpräsident Hildebrand erklärten aber bei der Tagung, dass die Grösse des Finanzplatzes Schweiz deren Sitz rechtfertigte. Unterstützt wurde der Schweizer Sitz von den Mitgliedern der Schweizer Stimmrechtsgruppe, zu der neben Polen auch Aserbaidschan, Kasachstan, Kirgisistan, Serbien, Tadschikistan und Turkmenistan gehören.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.04.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 28 avril, le chef du DFAE, Didier Burkhalter, a participé à Belgrade à une **réunion des ministres des affaires étrangères des membres de la Troïka de l'OSCE**, le principal organe consultatif de la Présidence de l'OSCE formé par la Serbie, la Suisse et l'Allemagne.⁹

BERICHT
DATUM: 17.06.2019
AUDREY BOVEY

Lors de la session d'été 2019, le Conseil national et le Conseil des États ont pris acte du **rapport 2018 de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**. Tel que résumé par le rapporteur de la CPE-CE Filippo Lombardi (pdc, TI), l'attention de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se focalise en priorité sur les conflits qui s'ancrent dans la durée («protracted or frozen conflicts»): Ukraine-Russie, Arménie-Azerbaïdjan autours du Haut-Karabak, Serbie-Kosovo, Chypre, indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie face à la Géorgie, etc. Dans un tel contexte, l'observation des élections constitue une part importante de l'action de l'Assemblée, dont l'objectif est alors de s'assurer que les processus électoraux se déroulent bel et bien en accord avec les principes démocratiques et les droits fondamentaux. Le rapport n'a suscité aucune réaction dans les rangs du Parlement national.¹⁰

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.11.1991
ANDRÉ MACH

A la fin du mois de juin, **la Suisse a condamné une première fois toute utilisation de la violence en Yougoslavie**. A cette occasion, le DFAE a déclaré qu'il soutiendrait toutes les initiatives, dans le cadre de la CSCE, visant à atténuer la crise. Face à l'évolution des événements durant l'été, le Conseil fédéral a ensuite fermement condamné l'action de l'armée fédérale en collaboration avec des troupes serbes sur le territoire croate et s'est associé aux sanctions prises par la CE à l'égard de la Yougoslavie. Les autorités helvétiques sont revenues sur leur intention de négocier un accord de libre-échange avec la Yougoslavie et ont résilié la participation de la Suisse au fonds de l'AELE en faveur de ce pays. Les propos très sévères du chef du DFAE à l'encontre des serbes ont fait réagir très vivement l'ambassade de Yougoslavie à Berne qui a déclaré que la crédibilité de la neutralité helvétique était mise en cause. La Suisse a par ailleurs offert à plusieurs reprises ses bons offices dans la recherche de la paix.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.11.1994
LIONEL EPERON

Le chef du DFAE a reçu pour la première fois le **président du Kosovo**, Ibrahim Rugova, élu clandestinement en 1992 par les Albanais de l'ex-province autonome serbe. Lors de cette rencontre, il a notamment été question d'une éventuelle médiation de la Suisse dans la résolution du conflit qui oppose les Kosovars aux Serbes.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 08.08.1998
FRANÇOIS HUGUENET

A l'instar de l'UE, l'OFAE a préparé toute une série de **sanctions économiques** contre la Serbie et la République fédérale de Yougoslavie du Président Slobodan Milosevic, dont notamment le gel des avoirs. La Suisse avait auparavant déjà pris des mesures concernant les exportations d'armes ou la GRE. Par contre, Berne a renoncé à s'associer à l'embargo aérien contre la Yougoslavie appliqué par l'UE. Par ailleurs, la diaspora kosovare en Suisse a également fait l'objet de sanctions de la part du Ministère public qui a bloqué plusieurs comptes bancaires. Des mesures qui n'ont guère été appréciées par le gouvernement kosovar clandestin qui a prié Berne de lui rendre son argent, destiné selon lui à des opérations humanitaires. La diaspora a en effet été soupçonnée d'avoir abondamment alimenté l'Armée de libération du Kosovo par des transferts de fonds et des envois de matériel de guerre. Un réseau qui approvisionnait la guérilla albanaise en armes et munitions a été démantelé.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

A l'issue du conflit, Berne a envoyé un représentant permanent à Pristina pour prendre la tête d'une **mission suisse au Kosovo**. Jusqu'alors, la Confédération traitait ses affaires dans la région depuis son ambassade de Belgrade. Le titre exact de ce futur « consulat général » ou de cette « représentation » n'est pas encore déterminé, la Suisse voulant en effet éviter de déplaire à la République fédérale de Yougoslavie et ne pas contredire l'ONU. La Confédération a également décidé d'ouvrir pour la première fois une **représentation diplomatique en Macédoine** à Skopje. Peu avant la fin du conflit, Joseph Deiss avait effectué une visite d'un jour en Macédoine et assuré les autorités du soutien, notamment financier, de la Suisse. Le chef du DFAE est retourné dans les Balkans au mois de juillet où il a pu en particulier s'entretenir avec l'administrateur civil des Nations Unies, Bernard Kouchner et Hashim Thaci, premier ministre du gouvernement provisoire du Kosovo. Au mois de novembre, c'est la Conseillère fédérale Ruth Metzler qui a effectué le voyage de Pristina pour rencontrer à nouveau Bernard Kouchner et se rendre compte de la situation sur place. En décembre à Skopje, Ruth Metzler a signé avec les autorités macédoniennes une déclaration d'intention concernant la coopération policière.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.11.2000
FRANÇOIS BARRAS

En fin d'année, le Conseil fédéral a **allégé les sanctions à l'encontre de la Serbie**. S'alignant sur les décisions de l'UE, il a levé le gel des avoirs des gouvernements yougoslave et serbe, ainsi que celui concernant les entreprises contrôlées par ces entités. La liste des personnes à qui il est interdit de fournir de l'argent a été réduite de 800 à 620 noms. A l'origine, plus de 100 millions de francs étaient bloqués en Suisse.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2002
ROMAIN CLIVAZ

Joseph Deiss s'est rendu au Kosovo pour une visite de travail. Il y a notamment rencontré le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Michael Steiner, Chef de la Mission des Nations Unies. Outre son voyage d'avril (voir infra) en Asie centrale, il a également visité l'Asie du Sud et a été reçu au Bhoutan, au Pakistan, et en Inde. Ces deux derniers pays sont des pays prioritaires de la DDC, mais la coopération a été limitée ces dernières années à la suite de la reprise des essais nucléaires. Un bref passage de 8 heures à Kaboul lui a donné l'occasion de se rendre compte personnellement de la situation. Le ministre des affaires étrangères s'est également rendu au Japon, principal partenaire économique de la Suisse en Asie. En déplacement en Fédération de Russie il a rencontré son homologue russe et s'est entretenu sur la poursuite de la coopération humanitaire, technique et financière. La visite officielle de travail en Iran a permis de rencontrer le président Khatami, d'écouter son avis sur la situation dans la région et de signer une convention de double imposition avec la République islamique. Lors d'une courte visite chez le voisin du Liechtenstein, Joseph Deiss a abordé les implications des négociations bilatérales en cours sur les places financières respectives.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, également effectué de nombreuses visites à l'étranger. Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Ukraine, afin de représenter la Suisse à la cérémonie d'investiture du nouveau président, Viktor Iouchtchenko. Début février, la cheffe du DFAE s'est rendue à Bruxelles, où elle a rencontré Javier Solana, le Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, ainsi que Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne aux relations extérieures et à la politique de voisinage. Les questions de la situation au Proche-Orient et de l'Initiative de Genève ont été abordées avec le premier, alors que les Bilatérales II et les modalités de la future contribution suisse à la cohésion de l'UE élargie ont été au centre des discussions avec Mme Ferrero-Waldner. La conseillère fédérale a ensuite effectué une visite de six jours en Israël et en territoires palestiniens. Elle a rencontré tout d'abord le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le premier ministre, Ahmad Qoreï, à Ramallah, à qui elle a réaffirmé l'engagement humanitaire de la Confédération. Elle a également plaidé pour que l'Initiative de Genève ne soit pas « oubliée ». En Israël, elle a été reçue par son homologue et par le Président Moshé Katsav. Les entretiens ont porté sur les relations entre la Suisse et Israël, ce dernier pays s'étant plaint d'une campagne hostile à son égard dans certains parlements cantonaux suisses et dans les médias. La conseillère fédérale a ensuite effectué, à la fin février, une visite de six jours en Amérique du Sud. Elle s'est rendue au Pérou, en Argentine et en Uruguay. Elle s'est ensuite rendue à Ankara au mois de mars, afin de normaliser les relations entre la Suisse et la Turquie, qui se sont dégradées en grande partie à cause de la question très sensible du génocide arménien. Elle a notamment rencontré son homologue turc Abdullah Gül. La cheffe du DFAE a effectué une visite en Serbie-Monténégro au mois de juin. Elle y a rencontré le Président serbe Boris Tadic. Sujet extrêmement délicat, Micheline Calmy-Rey a prôné l'indépendance du Kosovo, province serbe actuellement sous protectorat international, et a offert les services de la Suisse, afin d'aider Serbes et Albanais dans leurs pourparlers. Le président serbe ne l'a pas entendu de cette oreille, puisqu'il a rétorqué que la « fragmentation » de la Serbie-Monténégro serait un « détonateur dangereux » pour la région. La conseillère fédérale a ensuite été reçue à Kiev au mois de juin, où elle a rencontré le Président Viktor Iouchtchenko. Une intensification des relations bilatérales entre la Suisse et l'Ukraine, notamment en matière de coopération technique et économique, a figuré au menu des discussions. Fin juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite aux Etats-Unis, où elle a rencontré son homologue américaine Condoleezza Rice. De nombreuses questions ont été abordées, dont l'arrivée au pouvoir d'un ultraconservateur en Iran, un nouveau protocole additionnel aux Conventions de Genève, ainsi qu'un accord commercial bilatéral (accord de libre-échange) entre la Suisse et les Etats-Unis. La conseillère fédérale s'est en outre rendue au siège de l'ONU à New York, où elle a rencontré Kofi Annan. Après une visite officielle à Madrid, où elle a été reçue par son homologue espagnol, la cheffe du DFAE s'est rendue au Kosovo. Elle y a rencontré le Président kosovar Ibrahim Rugova et le premier ministre Bairam Kosumi. Elle a réaffirmé que le DFAE souhaitait une « indépendance formelle » pour le Kosovo. Cette prise de position, n'a pas manqué de susciter les critiques de Belgrade, mais également des remous aux chambres fédérales. Suite à une visite à Budapest, où elle a rencontré son homologue hongrois, Micheline Calmy-Rey a effectué une tournée au Proche-Orient au mois de novembre. Ce voyage en Egypte, en Israël, dans les territoires palestiniens et au Liban a été centré principalement sur l'adoption d'un emblème additionnel pour le

Mouvement de la Croix-Rouge. Au cours de cette visite, elle a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon et le Président de l’Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. En fin d’année, la conseillère fédérale s’est rendue en Slovénie, afin d’évoquer l’aide de la Suisse à la cohésion de l’UE, et à Prague, où elle a été reçue par son homologue tchèque.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Pour son premier voyage de l’année, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** s’est rendue à Vienne, où elle a rencontré son homologue Ursula Plassnik. Les questions liées à l’intégration européenne et à la situation au Kosovo ont été au cœur des discussions. La cheffe du DFAE s’est également entretenue avec Mohamed El-Baradei, le directeur de l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA). Elle a ensuite effectué une courte visite en Allemagne, où elle s’est entretenue avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, au sujet du dossier de l’aéroport de Zurich-Kloten. Fin février, la conseillère fédérale a rencontré son homologue polonais Stefan Meller à Varsovie, afin de s’entretenir des projets financés par l’aide suisse à la cohésion européenne dans le pays. Après un voyage en Azerbaïdjan, à l’occasion duquel la cheffe du DFAE a signé un accord-cadre de protection des investissements, ainsi qu’une déclaration commune en matière migratoire, celle-ci s’est rendue à Londres, où elle a rencontré son homologue britannique Jack Straw. Les discussions ont porté principalement sur les relations Suisse-UE et sur le dossier du Conseil des droits de l’homme. Suite à l’« affaire des visas » qui a secoué l’ambassade de Suisse au Pakistan, Micheline Calmy-Rey s’est rendue à Islamabad, afin de se faire sa propre idée au sujet des méthodes de travail ayant cours dans cette ambassade. Début juin, elle a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie. Elle y a notamment rencontré le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec qui elle a signé trois accords bilatéraux. Au mois de juin, la conseillère fédérale s’est tout d’abord rendue à Bucarest, où elle a rencontré son homologue roumain Mihai Ungureanu, puis en Arménie, pour une visite de deux jours. Elle a rencontré le premier ministre arménien Andriq Margarian et le président Robert Kotcharian. La question d’un accord de double imposition, ainsi que la question du conflit au Nagorny-Karabakh, ont figuré au menu des discussions. Dans le cadre des désaccords sur les nuisances sonores de l’aéroport de Zurich-Kloten, Micheline Calmy-Rey s’est à nouveau rendue en Allemagne au mois de septembre, afin de s’entretenir de ce dossier avec le premier ministre du Bade-Wurtemberg, Günther Oettinger. La cheffe du DFAE s’est rendue en Chine au mois d’octobre. Elle n’est toutefois pas parvenue à obtenir la signature d’un mémoire d’entente traduisant la volonté d’intensifier les relations bilatérales entre les deux pays.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

En visite en Chine au mois de février, le conseiller fédéral **Samuel Schmid** a rencontré son homologue Cao Gangchuan à Pékin, afin d’intensifier les relations entre les deux pays sur les questions stratégiques. Il s’est ensuite envolé pour la Corée du Sud, où il a notamment visité la ligne de démarcation séparant les deux Corées, puis rencontré le ministre sud-coréen de la défense Yoon Kwang-Woong. Samuel Schmid a rencontré la présidente lettone Vaira Vike-Freiberga et le ministre letton de la défense lors d’une visite au mois de mai à Riga. La coopération militaire entre la Suisse et la Lettonie a été au centre des discussions. Le chef du DDPS s’est ensuite rendu au Portugal, où il s’est notamment entretenu avec son homologue portugais, ainsi qu’avec l’ancien responsable de la sécurité de l’Eurofoot 2004. Au mois d’août, le conseiller fédéral a effectué un voyage de plusieurs jours dans les Balkans. Il s’est tout d’abord rendu au Kosovo, afin de rendre visite aux soldats de la Swisscoy. Il a également rencontré le président kosovar Fatmir Sejdiu et le premier ministre Agim Ceku à Pristina. Il s’est ensuite envolé pour Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, où il s’est entretenu avec son homologue bosniaque Nikola Radovanovic. Samuel Schmid s’est encore rendu au Pakistan en fin d’année.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 14.09.2006
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a approuvé un nouvel accord réglant la collaboration entre la Suisse et l’Autriche dans le cadre de la **présence internationale de sécurité au Kosovo (KFOR)**.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, le conseiller fédéral **Pascal Couchepin** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu au mois de janvier au Maroc, où il a été reçu par le premier ministre Abbas el-Fassi. De là, il s'est rendu en Egypte, où il a rencontré le président Hosni Mubarak, avec lequel il s'est entretenu au sujet du processus de paix israélo-palestinien. Le conseiller fédéral a également signé avec le ministre de la culture Farouk Hosni une déclaration d'intention en vue d'un accord de restitution de biens culturels. Au mois de mars, Pascal Couchepin a effectué une visite en Slovénie, au cours de laquelle il a rencontré le président Danilo Turk et le premier ministre Janesz Jansa. La question du Kosovo et des relations Suisse-UE ont notamment figuré au menu des discussions. En visite officielle en Azerbaïdjan au mois de mai, le président de la Confédération a rencontré le président Ilham Aliev. Il était accompagné de hauts représentants de la société Electricité de Laufenburg (EGL), désireuse d'acheter du gaz azerbaïdjanais pour alimenter un projet de gazoduc transadriatique. Il s'est ensuite rendu à Saragosse en Espagne à l'occasion de la Journée suisse de l'Exposition internationale, qu'il a visitée en compagnie du ministre espagnol de la culture. Début août, Pascal Couchepin a rencontré tous les principaux dirigeants vietnamiens au cours d'une visite dans l'Etat communiste. Il a notamment évoqué la conclusion d'un accord de libre-échange entre les deux pays à moyen terme. En octobre, le conseiller fédéral a tout d'abord rencontré le président français Nicolas Sarkozy à Evian en France, en marge d'une conférence de chefs d'Etat. Il s'est ensuite rendu au Liban, où il a été reçu par le président Michel Sleimane. Il a réitéré la volonté de la Suisse à participer au processus de réconciliation nationale au Liban en continuant notamment à accueillir des entretiens à Genève entre les différents partis politiques. Le Président de la Confédération a effectué une visite officielle en Turquie au mois de novembre, témoignant de la réconciliation entre les deux pays, après plusieurs années de tensions. Il a rencontré son homologue Abdullah Gül, qui s'est réjoui des mesures prises par la Suisse à l'encontre du PKK. En décembre, Pascal Couchepin s'est rendu au Chili. Il a souligné l'importance de la coopération scientifique entre les deux pays lors de sa rencontre avec la présidente Michelle Bachelet.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

En visite en Iran au mois de mars, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a rencontré à Téhéran son homologue Manoucher Mottaki, ainsi que le président iranien Mahmoud Ahmadinejad. Si le dialogue sur les droits humains s'est poursuivi, la conseillère fédérale a assisté à la signature d'un contrat d'approvisionnement en gaz entre la Société d'électricité de Laufenburg SA et la société nationale iranienne d'exportation de gaz. Fin mars, la chef de la diplomatie helvétique a effectué un voyage de plusieurs jours dans les Balkans. Elle a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse à Pristina au Kosovo, puis a rencontré le président Etat Fatmir et le premier ministre Hashim Thaçi. Elle s'est ensuite rendue en Bosnie, où elle s'est entretenue avec son homologue Sven Alkalaj. Enfin, elle a été reçue en Macédoine par son homologue Antonio Milososki. Au mois de juin, la cheffe du DFAE s'est rendue en Arménie, où elle a rencontré son homologue arménien Eduard Nalbandian. Elle a également été reçue par le président arménien, Serge Sargsian, pour une visite de courtoisie. Micheline Calmy-Rey a effectué ensuite un voyage de quatre jours en Amérique du Sud. Elle s'est tout d'abord rendue en Colombie, où elle a rencontré son homologue Jaime Bermúdez, avant de se rendre à Medellin pour visiter divers projets d'aide humanitaire et de promotion civile de la paix. Puis elle s'est rendue au Brésil, afin de signer un protocole d'entente sur un partenariat stratégique avec le ministre des affaires étrangères, Celso Amorim. En décembre, la cheffe du DFAE a effectué plusieurs voyages. Elle a signé une convention destinée à éviter la double imposition des revenus provenant du transport aérien international à Doha avec le ministre qatari de commerce, Fahad Bin Jassem Bin Mohammed Al Thani. Elle a ensuite représenté la Suisse au Conseil ministériel de l'OSCE à Helsinki, avant de s'envoler pour la Russie pour une visite de travail avec le ministre russe des affaires étrangères Sergeï Lavrov. La cheffe de la diplomatie suisse et son homologue russe ont signé un accord concernant la représentation par la Suisse des intérêts russes en Géorgie. Micheline Calmy-Rey s'est ensuite rendue à Prague, où elle a rencontré son homologue tchèque Karel Schwarzenberg. Les questions de politique européenne ont été au centre des discussions. Enfin, la conseillère fédérale a effectué une visite de travail à Malte, où elle a été reçue par le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Tonio Borg. Les entretiens ont porté sur des questions bilatérales, notamment sur la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'UE destinée à Malte.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 18.02.2008
ELIE BURGOS

Le 17 février, le Kosovo a proclamé son **indépendance**. Les commissions de politique extérieure des deux chambres, qui avaient demandé au Conseil fédéral d'être entendues dans cette affaire, ont donné leur feu vert à la reconnaissance du Kosovo par la Suisse. Dix jours après la déclaration d'indépendance, **le Conseil fédéral a décidé de reconnaître le nouvel Etat**. Saisissant l'occasion que constituait le débat au Conseil national sur le rapport de politique étrangère du gouvernement, l'UDC s'est fermement opposée à cette reconnaissance, estimant que cette décision était en porte-à-faux avec la neutralité. Le PS et le PDC ont de leur côté salué cette décision, soulignant l'importance de l'auto-détermination du peuple kosovar. Quant au PRD-PL, il redoutait les tensions diplomatiques avec la Serbie, tout en insistant sur la protection des minorités au Kosovo. Fin mars, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, en visite au Kosovo, a inauguré l'ambassade suisse à Pristina. La Serbie, après avoir vivement protesté auprès de la Confédération contre sa reconnaissance du Kosovo et rappelé son ambassadeur en Suisse suite à celle-ci, a décidé de normaliser à nouveau ses relations avec la Suisse en fin d'année.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.07.2008
ELIE BURGOS

La Suisse a promis **76,6 millions de francs** (soit 16 millions supplémentaires) d'aide au Kosovo sur les quatre prochaines années.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.07.2008
ELIE BURGOS

La Suisse a reçu le feu vert de l'UE pour participer à sa **mission de policiers et juristes visant à stabiliser le Kosovo** (European Union Rule of Law Mission in Kosovo). La Confédération mettra une vingtaine de personnes à disposition sur les 1900 policiers, juristes et douaniers que compte la mission.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.03.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, le **ministre serbe des affaires étrangères**, Vuk Jeremic, s'est rendu à Berne pour rencontrer Micheline Calmy-Rey. Cette visite a été interprétée comme un assouplissement des relations entre les deux pays depuis le rappel de l'ambassadeur serbe en Suisse suite à la reconnaissance par la Suisse de l'indépendance du Kosovo.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.07.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

L'Office fédéral des migrations (ODM) a annoncé vouloir finaliser un **accord de réadmission** avec le Kosovo, alors que le rapport du Conseil de l'Europe à ce propos a considéré que les conditions de sécurité n'étaient pas encore suffisantes pour ce faire.²⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 02.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En fin d'année, le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'accord entre la Suisse et la Serbie sur la **coopération policière** en matière de lutte contre la criminalité. Un **accord de libre-échange** a également été signé entre l'AELE et la Serbie.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.06.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a décidé de ne plus appliquer la **convention de sécurité sociale** liant au Kosovo. Il a estimé que l'accord signé avec l'Ex-Yougoslavie ne correspond plus à la législation des deux pays. Par ailleurs, des enquêteurs de l'administration fédérale ont rencontré de grandes difficultés sur place. Dès lors, seules les personnes originaires du Kosovo mais résidant en Suisse peuvent bénéficier des prestations des assurances sociales. Le gouvernement kosovar s'est montrés favorables à la négociation d'une nouvelle convention.²⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 01.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le parlement a adopté à l'unanimité l'accord entre la Suisse et la Serbie sur la **coopération policière** en matière de lutte contre la criminalité.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 07.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

La Suisse et le Kosovo ont prolongé un **accord de coopération** dans lequel la Confédération s'engage à soutenir la construction de l'Etat de droit et des infrastructures, et de renforcer la société civile et les autorités locales au Kosovo pour un montant annuel de 15 millions de francs.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 18.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En décembre, le DFAE a appelé le Kosovo à faire la lumière sur les accusations du **rapport du Conseil de l'Europe** établi par le sénateur Marty (plr, TI). Ce dernier affirme que l'armée de libération du Kosovo, dirigée alors par le premier ministre Hashim Thaçi, a commis des activités criminelles, notamment un trafic d'organes prélevés sur des prisonniers exécutés. En conséquence, Micheline Calmy-Rey a renoncé à recevoir le prix de la diaspora kosovare des mains de l'ambassadeur du Kosovo à Berne.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidshan einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.11.2011
ANITA KÄPPELI

Der **Aussenminister Kosovos Enver Hoxhaj** weilte Mitte November zu einem Arbeitsbesuch in der Schweiz. Beim Treffen mit Amtskollegin Calmy-Rey unterzeichnete er ein bilaterales Strassenverkehrsabkommen. Ebenfalls nahm er an einer Veranstaltung teil, bei dem die Bundesrätin von der kosovarischen Diaspora in der Schweiz für ihren Einsatz zugunsten des jungen Staates gewürdigt wurde.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.03.2012
EMILIA PASQUIER

Le **ministre serbe des affaires étrangères Vuk Jeremic** a été reçu à Berne au début du mois de mars. Les discussions se sont axées sur les futures présidences de l'OSCE assignées à la Suisse en 2014 et à la Serbie en 2015.³⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 07.03.2012
EMILIA PASQUIER

Deux propositions de minorité ont été déposées lors de l'approbation **d'un accord concernant la promotion et la protection réciproque des investissements** avec le **Kosovo**. Déposée par les socialistes et les écologistes, la première minorité a proposé de renvoyer le projet au Conseil fédéral pour renégocier les points suivants: les conditions de la procédure d'arbitrage, la possibilité de déroger à la clause de la nation la plus favorisée par un pays hôte, la promotion du développement durable, le respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux des travailleurs et le transfert des capitaux. La deuxième proposition Müller (verts, AG) a demandé le renvoi du projet au Conseil fédéral afin que celui-ci oblige le gouvernement kosovar à respecter ses engagements internationaux, notamment à coopérer aux enquêtes sur les crimes de guerre, le respect des minorités et la corruption. En dépit du soutien de leur groupe, les deux propositions ont été rejetées. Au vote final, la chambre basse a accepté l'arrêté par 134 voix contre 49, la chambre haute par 25 voix et 2 abstentions.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.03.2012
EMILIA PASQUIER

Simonetta Sommaruga a reçu le **ministre de la Diaspora du Kosovo Ibrahim Makolli**. Les ministres ont exprimé la volonté d'améliorer le niveau de formation des Kosovars afin de leur permettre une meilleure intégration sur le marché du travail. La coopération policière et la libéralisation des visas ont également été au programme des discussions.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.07.2012
EMILIA PASQUIER

En vue de la présidence serbe de l'Assemblée générale des Nations Unies, le **ministre serbe des affaires étrangères Vuk Jeremic** s'est arrêté à Berne au mois de juillet.³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.11.2012
EMILIA PASQUIER

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la défense ont rencontré le **secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen**. La politique de sécurité, les priorités des deux parties et l'engagement de la Suisse au Kosovo étaient sur la liste des sujets de discussion.³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Président de la Confédération en 2013, le ministre de la défense, de la protection de la population et des sports **Ueli Maurer** a effectué son premier voyage à l'étranger en Allemagne, où il a pris part à la 49e Conférence de Munich sur la sécurité. Toujours en hiver, une rencontre informelle a été organisée entre le président autrichien et Ueli Maurer lors des championnats du monde de ski alpin à Schladming. Puis, le président s'est rendu à Vaduz où il a signé une déclaration d'intention visant à intensifier la collaboration en matière de sécurité. Au Vatican, Ueli Maurer a assisté à la cérémonie d'assermentation des gardes suisses, avant d'être reçu par le Pape François. En juin, il a effectué une visite officielle en Lituanie où il a rencontré la présidente Dalia Grybauskaitė. C'est ensuite le président chinois Xi Jinping qui a accueilli le conseiller fédéral pour un séjour de trois jours en Chine. De retour en Europe, Ueli Maurer s'est rendu à Innsbruck pour la rencontre quadripartite des chefs d'Etat comprenant l'Autriche, l'Allemagne, le Liechtenstein et la Suisse. Accompagné de Didier Burkhalter, le ministre zurichois a participé à la 68e session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. C'est finalement le Kosovo qui a accueilli Ueli Maurer dans le courant du mois de novembre.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Delhi. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 18.06.2013
EMILIA PASQUIER

Le **ministre de l'intérieur du Kosovo Bajram Rexhepi** s'est rendu à Berne pour rencontrer la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Ils se sont entretenus sur leur collaboration dans le domaine de la sécurité et des migrations.⁴¹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 13.12.2013
EMILIA PASQUIER

Afin de lutter contre la criminalité transfrontalière, le Kosovo et la Suisse ont signé un **accord de coopération policière**. Les forces de polices des deux parties pourront ainsi mettre en commun leurs informations et leurs connaissances afin de lutter plus efficacement contre la criminalité.⁴²

ANDERES

DATUM: 03.04.2014
CAROLINE HULLIGER

Début avril, la conseillère fédérale **Simonetta Sommaruga a visité trois pays des Balkans de l'Ouest**: le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. La cheffe du DFJP a participé en Croatie à la Conférence ministérielle sur la coopération policière dans le Sud-Est de l'Europe, qui a été organisée par les deux pays. Au Kosovo, elle s'est informée sur les développements du partenariat migratoire qui avait été conclu en 2010 et sur l'accord de coopération policière qui avait été signé en novembre 2013. Elle a également fait le point sur les partenariats qui lient la Suisse et la Bosnie-Herzégovine.⁴³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 27.10.2015
CAROLINE HULLIGER

Fin octobre, Johann Schneider-Ammann a effectué une **visite à Belgrade** où il a rencontré le Premier Ministre serbe Aleksandar Vucic. Les deux hommes ont abordé divers points, notamment les relations bilatérales entre la Suisse et la Serbie ainsi que le système dual de formation professionnelle. En outre, le chef du DEFR et le Ministre de l'éducation, des sciences et du développement technologique Srdjan Verbic ont inauguré le Technoparc Belgrad, un projet suisse d'assistance visant à développer la commercialisation et l'exportation de jeunes entreprises serbes dans le domaine de la haute technologie.⁴⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 26.02.2018
AUDREY BOVEY

Le 15 novembre 2017, le Conseil fédéral soumet au Parlement le projet d'arrêté fédéral portant sur l'approbation de la **Convention contre les doubles impositions entre la Suisse et le Kosovo** (CDI-Kosovo). A titre de précision, depuis le 17 février 2008, date de la déclaration d'indépendance du Kosovo, et jusqu'au 1er janvier 2011, le pays de l'ex-Yougoslavie bénéficiait tacitement de la Convention établie en 2005 entre la Suisse et la Serbie-et-Monténégro.

Le Conseil des Etats est le premier à se prononcer sur la CDI-Kosovo signée à Pristina en mai 2017. L'entrée en matière est décidée sans opposition. Les sénatrices et sénateurs souhaitent cependant la suppression de l'article prévoyant qu'à l'avenir, les conventions similaires ou identiques ne soient plus soumises au référendum facultatif. Selon le chef du département fédéral des finances, Ueli Maurer, la disposition litigieuse est fondée sur la volonté du Conseil fédéral de favoriser un allègement du processus bureaucratique. A titre de rappel, les parlementaires se sont déjà exprimés sur une question comparable dans le cadre des discussions relatives à l'accord de libre-échange conclu avec la Georgie. La chambre des cantons tranche en définitive en faveur d'une version modifiant le projet du Conseil fédéral (40 voix pour, 1 contre et 1 abstention). Le projet passe au Conseil national.⁴⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 29.05.2018
AUDREY BOVEY

Le 29 mai 2018, le Conseil national tranche en faveur de la proposition de modification faite par son homologue et accepte l'arrêté fédéral relatif à la **Convention contre les doubles impositions entre la Suisse et le Kosovo** (116 voix pour, 60 contre et 3 abstentions). L'arrêté fédéral est en définitive adopté par les deux chambres lors du vote final du 15 juin 2018.⁴⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 11.06.2018
AUDREY BOVEY

Le 11 juin 2018, le Conseil national s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation des **conventions de sécurité sociale avec la Serbie et le Monténégro** (122 voix pour, 67 contre et 0 abstention lors du vote sur l'ensemble), faisant fi de la proposition de la minorité Aeschi (udc, ZG) de ne pas entrer en matière. Issus du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre, les opposants et opposantes au projet jugent que les accords de sécurité sociale en question ne profitent aucunement à la Suisse, étant donné que le nombre de citoyens helvétiques vivant en Suisse et bénéficiant de rentes de la Serbie ou du Monténégro est quasi nul. En revanche, des dizaines de millions de francs suisses seraient inutilement transférés à l'étranger, sans aucun ajustement ne prenant en compte les disparités liées au pouvoir d'achat.

En ce qui concerne les Etats parties, les présentes conventions remplacent la convention conclue en 1962 entre la Suisse et l'ex-Yougoslavie, qui désormais ne s'applique plus qu'à la Bosnie-Herzégovine.

Le projet passe au Conseil des Etats.⁴⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.09.2018
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats s'est aligné à la décision du Conseil national en approuvant à la quasi-unanimité – l'élus schwytois Peter Föhn (udc, SZ) est le seul à avoir exprimé sa désapprobation – le projet d'arrêté fédéral relatif aux **conventions de sécurité sociale** établies avec la Serbie et le Monténégro. L'objet en question n'a pas suscité de commentaire dans les rangs de la chambre des cantons.⁴⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil des Etats s'est exprimé en faveur (38 voix pour, 1 contre et 0 abstention) du projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention de sécurité sociale établie entre la Suisse et la République du Kosovo**. Tel qu'énoncé dans le message du Conseil fédéral, la convention en question vient combler l'absence de «base légale en droit international pour la coordination des assurances sociales entre les deux Etats» – la convention de sécurité sociale signée en 1962 avec l'ex-Yougoslavie avait en effet cessé d'être appliquée en avril 2010. Conformément à la révision partielle de la loi relative à la partie générale du droit des assurances sociales, le texte sera soumis au référendum facultatif.⁴⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 05.06.2019
AMANDO AMMANN

Der Nationalrat folgte in seiner Diskussion über das **Abkommen über die soziale Sicherheit zwischen der Schweiz und dem Kosovo** im Juni 2019 dem Ständerat nicht. Im März 2019 hatte die kleine Kammer als Erstrat das Abkommen dem fakultativen Referendum unterstellen wollen. Zwar soll die Revision des Bundesgesetzes über den allgemeinen Teil des Sozialversicherungsgesetz internationale Verträge zukünftig unter ein fakultatives Referendum stellen, doch SGK-Mitglied Benjamin Roduit (cvp, Wallis) argumentierte, dass man um der Kohärenz Willen in diesem Fall das gleiche Vorgehen anwenden möge wie bei den bisherigen Sozialversicherungsabkommen mit den Nachfolgestaaten Jugoslawiens. Der Nationalrat verzichtete schliesslich darauf, das Abkommen dem Referendum zu unterstellen, unter anderem weil es sich, gemäss Bundesrat Berset, um ein Standardabkommen handelte. Der bundesrätliche Entwurf wurde mit 110 zu 58 Stimmen (bei 3 Enthaltungen) angenommen, womit das Geschäft mit einer Differenz zurück an den Ständerat ging.⁵⁰

Gute Dienste

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 05.12.2000
FRANÇOIS BARRAS

Afin d'accentuer la rapidité et la flexibilité des bons offices et de renforcer son activité sur le terrain du maintien de la paix, **le Conseil fédéral a approuvé l'organisation d'un vivier de professionnels et d'experts de milice en matière de prévention des conflits**, dans lequel le gouvernement pourra puiser pour offrir ses services diplomatiques. Le DFAE a rappelé que, durant l'année sous revue, il a envoyé 235 Suisses dans des missions civiles internationales, soit plus de 70 spécialistes occupés en permanence dans 15 pays. Les données personnelles de ces experts seront désormais rassemblées dans un même fichier, géré par le DFAE. Une formation spéciale sera mise sur pieds dès 2001, comprenant des cours de base de deux semaines organisés deux fois l'an. Sur le modèle de l'Aide suisse en cas de catastrophe, entre 500 et 600 experts seront ainsi à la disposition permanente du DFAE. Celui-ci a enfin indiqué que 41% des efforts helvétiques en matière de bons offices ont été investis dans les Balkans, particulièrement en Bosnie et au Kosovo où la Suisse a envoyé respectivement 45 et 78 personnes, 23% en Afrique australe et orientale, et 13% au Moyen-Orient. Les deux tiers des ressources ont été utilisées dans le cadres d'organisations internationales comme l'ONU et l'OSCE.⁵¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.05.2004
ELIE BURGOS

La Suisse a organisé, à Lucerne, une table ronde pour tenter de résoudre les problèmes tels que le statut des minorités ou la lutte contre le crime organisé dans les **Balkans**. Celle-ci a réuni des représentants d'Albanie, de Macédoine, de Roumanie, de Serbie et Monténégro, de Suisse, de l'Union européenne et des Etats-Unis. Le Kosovo, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'ONU y étaient également représentés.⁵²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.07.2005
ELIE BURGOS

Une conférence internationale, coorganisée par la Suisse et consacrée au statut du **Kosovo** a eu lieu au début du mois de juillet à Lucerne (la troisième conférence sur les Balkans tenue en Suisse, dans le cadre du processus dit de Lucerne). Le Kosovo, province serbe sous l'administration de l'ONU, souhaite l'indépendance, alors que la Serbie-et-Monténégro s'y refuse. La conférence, qui devait permettre aux participants (une soixantaine de responsables serbes et kosovars, mais aussi européens, américains, albanais, macédoniens, bosniaques et monténégrins) d'évoquer les effets d'un changement de statut du Kosovo et les moyens d'assurer la sécurité dans la région, n'a pas permis d'avancée significative.⁵³

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.04.2000

FRANÇOIS BARRAS

Joseph Deiss a annoncé la **signature par la Suisse du pacte de stabilité des Balkans**, officialisant ainsi sa participation à l'action des trente pays fondateurs qui vise à la reconstruction de la région frappée par la guerre du Kosovo. D'observatrice, la Suisse est devenue membre à part entière et a bénéficié du soutien de plusieurs Etats des Balkans. Le pacte de stabilité concerne tous les Etats balkaniques, à l'exception de la Grèce et de la Serbie. Quelques semaines avant de devenir membre officiel, la Suisse avait, par le biais du secrétaire d'Etat von Däniken, accepté de participer à l'effort financier commun en faveur de l'Europe du Sud-Est. **200 millions de francs ont ainsi été débloqués** et injectés dans le financement de projets dans la région, projets sélectionnés par le Pacte de stabilité. Ceux-ci devraient obligatoirement s'accompagner de réformes politiques et économiques. L'aide helvétique s'est concentrée sur le développement du secteur privé, la promotion du commerce régional et le financement d'infrastructures pour l'eau et l'électricité.⁵⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 11.07.2000

FRANÇOIS BARRAS

En vue des premières élections municipales en automne au Kosovo, le Vaudois Victor Ruffy s'est vu confier la responsabilité de la mission d'observation chargée de préparer le scrutin. En tant que chef de la délégation du Conseil de l'Europe, l'ancien conseiller national socialiste avait pour tâche de coordonner les actions sur le terrain, dans un environnement difficile aux institutions encore embryonnaires. Pour l'aider, le DFAE a mis deux observateurs suisses à la disposition du Conseil de l'Europe. La mission de la délégation devait surveiller successivement la procédure d'enregistrement des électeurs, la campagne électorale et enfin les élections elles-mêmes. Parallèlement, **le chef de la DDC Walter Fust s'est réjoui des réalisations de l'aide suisse au Kosovo**. Il a annoncé que plus de 900 habitations avaient été réparées durant l'année 1999, soit une dépense d'environ 10'000 francs par maison. Les 22 experts suisses présents dans la région au cours de la période ont aussi pu venir en aide à l'agriculture kosovare ravagée par la guerre: semences, tracteurs et plus de 400 vaches sont arrivés au Kosovo. Sur la base de ces bons résultats, la DDC prévoyait d'acheminer un nouveau contingent de vaches – entre 1000 et 1500 – et de consacrer 10 millions de francs à l'aide au Kosovo pour l'année sous revue.⁵⁵

Aussenwirtschaftspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 15.03.2010

SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, le Conseil fédéral a présenté son **rapport sur la politique économique extérieure 2009** traitant de la crise économique nationale et internationale, ainsi que de la gestion de ses impacts sur une économie helvétique principalement tournée vers l'exportation. Malgré la bonne résistance de l'économie nationale en comparaison internationale, il prédit une croissance négative pour 2010. Le Conseil fédéral y rappelle son engagement contre le protectionnisme financier et commercial dans le cadre des organisations internationales, ainsi que son soutien à l'activité économique à travers le renfort de la concurrence sur le marché domestique et l'amélioration des conditions cadres de l'économie d'exportation. Le Conseil fédéral a estimé que les nouveaux accords de libre-échange augmenteraient les chances de l'économie d'exportation de profiter de la reprise lorsqu'elle interviendrait et que de nets progrès ont été réalisés dans la consolidation des relations avec l'UE et le renforcement de la réglementation multilatérale de l'OMC. Cette analyse est accompagnée d'un **rapport sur les mesures tarifaires prises en 2009** et de trois messages. Ils concernent l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Albanie et l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et l'Albanie, l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Serbie et l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et la Serbie, ainsi que les accords avec le Lesotho, la Chine et le Tadjikistan concernant la promotion et la protection réciproque des investissements. Le parlement a pris acte des rapports et a adopté les arrêtés fédéraux.⁵⁶

1) Presse des 2.6., 4.6., 25.6. et 20.8.92; NZZ, 1.12.92.; RO, 1992, p.1203ss.

2) JdG, 24.3.92; presse du 10.7. et 11.7.92; discours d'A. Ogi in Documenta, 1992, no 4.

3) BO CF, 1992, p.2814; BO CN, 1992, p.2698s.; BO CN, 1992, p.2699s.; Presse des 10.12. et 11.12.92.

4) BO CE, 1992, p. 1134 ss.; BO CE, 1993, p. 90; BO CN, 1993, p. 108 ss.; FF, I, 1993, p. 988 s.; FF, V, 1992, p. 469 ss.; Hebdo, 12.3.93; NZZ, 1.6 et 15.6.93 (nouvelle loi en préparation).

5) NO, 4.2.93; presse des 20.4, 28.4 et 29.4.93.; RO, 1993, p. 1500 ss.

6) NZZ, 4.10.94.

7) AB NR, 2011, S. 522 ff.; AB SR, 2011, S. 816 ff.; LT, 16.9.11.

8) SN, 18.4.11; NZZ, 14.12.11.

9) Communiqué du DFAE du 24.4.15

- 10) BO CE, 2019, p. 458; BO CN, 2019, p. 1315; Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Rapport
- 11) NZZ, 1.7.91; presse du 29.8. (condamnation par la Suisse) et 9.11.91; Suisse, 8.9.91.
- 12) Presse du 23.11.94.
- 13) Lib., 4.8.98; 24 Heures, 28.7.98; LT, 20.3, 6.10 et 30.10.98; LT, 8.8.98.
- 14) 24h, 13.11 et 27.10.99; NZZ, 15.11.99; LT, 3.6 et 27.7.99; Lib., 16.11.99 et LT, 11.12.99.
- 15) LT, 28.11.00
- 16) LT, 3.5.02; presse des 22, 23, et 24.4.02; presse du 5.6.02; presse du 2.7.02; NF, 28.10.02; NZZ, 26.11.02.
- 17) LT, 4.2.05; Lib., 7.2.05; NZZ, 26.2 et 30.3.05; TG, 18.6.05; LT, 24.6.05; 24h, 28.6.05; communiqué de presse du DFAE, 25.7.05; LT, 3.8, 14.10 et 31.10.05; QJ, 29.11.05; NZZ, 15.12.05.
- 18) LT, 21.1.06; NZZ, 24.1.06; 24h et NZZ, 17.1.06; 24h, 21.2.06; Lib. et NZZ, 10.3.06; LT, 5.5.06; LT et NZZ, 5.6.06; NZZ, 7.6.06; LT, 12.6.06; LT, 26.9.06; LT et NZZ, 30.10.06.
- 19) 24h et NZZ, 28.2.06; LT, 2.3 et 3.3.06; NZZ, 8.5.06; LT, 26.5.06; NZZ, 15.8.06; 24h, 16.8.06; LT, 17.8.06; LT, 1.11.06.
- 20) QJ, 14.9.06.
- 21) NZZ, 7.1.08; Lib., 10.1.09 et NZZ, 15.1.08; NZZ, 3.3.08; 24h et NZZ, 13.5.08; LT, 27.6.08; LT et NZZ, 5.8.08; LT, 3.10.08; LT et NZZ, 4.10.08; presse du 11.11.08; LT, 23.12.08.
- 22) LT et NZZ, 18.3.08; presse du 29.3.08; LT, 30.3.08; communiqué de presse du DFAE, 27.6.08; LT, 15.8.08, communiqué de presse du DFAE, 2.12 et 3.12.08; LT et NZZ, 15.12.08; communiqué de presse du DFAE, 15.12 et 18.12.08.
- 23) Presse du 18.2.08; Lib., 22.2.08; TA et TG, 23.2.08; presse du 28.2.08; LT, 15.3.08; presse du 29.2.08; NZZ, 4.11.08.
- 24) NZZ, 11.7.08.
- 25) LT, 25.7.08.
- 26) NZZ, 4.3.09.
- 27) LT, 4.7.09.
- 28) FF, 2009, p. 5513 ss.; LT, 18.12.09.
- 29) QJ, 13.3.10; TG, 3.6.10; DFI, Communiqué de presse, 29.1.10.
- 30) FF, 2010, p. 5513 ss.; BO CE, 2010, p. 350 s. et 1009; BO CN, 2010, p. 1355 s. et 1673.
- 31) NZZ, 7.10.10.
- 32) LT, 17 et 18.12.10.
- 33) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; QJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.
- 34) NZZ, 12.11.11.
- 35) Communiqué du DFAE du 1.3.12.
- 36) FF, 2012, p. 675ss., 907ss., 3601s., 3731; BO CN, 2012, p. 64ss.; BO CE, 2012, p. 115ss.
- 37) Communiqué du DFJP du 19.3.12.
- 38) Communiqué du DFAE du 3.7.12.
- 39) Communiqué du DFAE 22.11.12.
- 40) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.
- 41) Communiqué du DFJP du 18.6.13.
- 42) FF, 2013, p. 159ss., 8723; Communiqué du FEDPOL du 6.11.13.
- 43) Communiqué du DFJP du 03.04.14
- 44) Visite de Johann Schneider-Ammann à Belgrad
- 45) BO CE, 2018, p. 5 ss; BO CE, 2018, p. 7; FF, 2017, p. 7351 ss.
- 46) BO CE, 2018, p. 590; BO CN, 2018, p. 1191; BO CN, 2018, p. 618 ss.; BO CN, 2018, p. 620
- 47) BO CN, 2018, p. 920 ss.; FF, 2018, p. 1109 ss.
- 48) BO CE, 2018, p. 674 ss.
- 49) BO CE, 2019, p. 220 ss.; FF, 2018, p. 103 ss.
- 50) AB NR, 2019, S. 885 ff.
- 51) LT, 5.12.00
- 52) NF, 22.5.04.
- 53) 24h, 4.7.05.
- 54) Lib., 13.4 et 30.3.00
- 55) NZZ, 11.7.00; Lib., 8.1.00
- 56) FF, 2010, p. 415 ss.; BO CE, 2010, p. 233 ss.; BO CN, 2010, p. 292 ss.